C A N A D A PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC

ACTION COLLECTIVE COUR SUPÉRIEURE

(Chambre civile)

No: 200-06-000244-205 MÉLANIE ANCTIL

Demanderesse

C.

STATION MONT-SAINT-ANNE INC.

Défenderesse / Demanderesse en intervention forcée et en garantie

C.

HYDRO QUÉBEC

et

DOPPELMAYR CANADA LTÉE

et

MOTEURS ÉLECTRIQUES LAVAL LTÉE,

et

FRANKLIN EMPIRE INC.

et

THETFORD ARMATURE INC.

et

MDL ÉNERGIE INC.

et

RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC

Défenderesses en intervention forcée et en garantie

OPPOSITION DE LA RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC À L'ACTE D'INTERVENTION FORCÉE ET APPEL EN GARANTIE

Destinataires:

Me François Joubert GASCO GOODHUE ST-GERMAIN, S.E.N.C.R.L.

Avocats de la défenderesse /demanderesse en garantie

600 boul. Maisonneuve O., Bureau 1910 Montréal (Qc) H3A 3J2

Téléphone : 514 397-0066 Télécopieur : 514 397-0393

notifications@gasco.qc.ca

Me Jean-Sébastien D'Amours TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY, S.E.N.C.R.L.

Avocats de la requérante Iverville Un, Bureau 200 1195 av. Lavignerie Québec (Qc) G1V 4N3

Téléphone: 418 658-9966 Télécopieur: 418 658-6100 jsdamours@tremblaybois.ca

La Régie du Bâtiment du Québec a reçu signification le 29 mars 2021 d'un acte d'intervention forcée par la demanderesse en intervention forcée et en garantie, Station Mont-Saint-Anne inc., la mettant en cause à titre de défenderesse en garantie à l'instance afin qu'elle soit tenue solidairement aux autres défenderesses en garantie à indemniser Mont-Saint-Anne inc. de toute condamnation contre cette dernière dans l'instance principale, en capital, dommages exemplaires, intérêt légal et indemnité additionnelle.

PRENEZ AVIS que la Régie du bâtiment du Québec s'oppose à sa mise en cause en l'instance en garantie et en intervention forcée par la demanderesse en garantie.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Signé par moyen technologique, à Montréal, le 30 mars 2021

Edith Crevier, avocate RBQ, Avocats

Procureure de la défenderesse en garantie 255, Boulevard Crémazie Est, Bureau 105

Montréal (Québec) H2M 1L5 Téléphone : 438 988-5276 Télécopieur : 514-873-3418

edith.crevier@rbq.gouv.qc.ca

N°: 200-06-000244-205

COUR SUPÉRIEURE

(Chambre civile) **DISTRICT DE QUÉBEC**

MÉLANIE ANCTIL

Demanderesse

C.

STATION MONT-SAINT-ANNE INC.

Défenderesse / Demanderesse en intervention forcée et en garantie

C.

HYDRO QUÉBEC

et

DOPPELMAYR CANADA LTÉE

et

ALS.

Défenderesses en garantie

OPPOSITION À L'ACTE D'INTERVENTION FORCÉE POUR APPEL EN GARANTIE ET EN INTERVENTION FORCÉE

Me Edith Crevier edith.crevier@rbq.gouv.qc.ca Tél.: (438) 988-5276

RBQ, Avocats

255, boul. Crémazie Est, bureau 105 Montréal (Québec) H2M 1L5 Télécopieur : (514) 873-3418 Courriel pour notification : daj.reception@rbq.gouv.qc.ca

(BL-3619) N/Réf : 227240